Médée Consulting

VOTRE AVENIR
Mérite mieux
QUE LE HASARD

Le bilan de compétences "Exploration"

Un accompagnement en profondeur (burn-out, perte de sens, problématique de santé, transition dirigeant,création d'activité,...)

Objectifs

- Construire son projet professionnel et en vérifier la pertinence,
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation de son projet professionnel,
- Prévoir les principales modalités et étapes de son projet professionnel,
- Mettre en évidence ses valeurs, aspirations, motivations et sa personnalité, ses compétences professionnelles,
- Définir un projet de formation selon les besoins.

Prérequis

Le bilan s'adresse à toute personne souhaitant faire le point sur son évolution professionnelle, il n'y a pas de pré-requis pour en bénéficier.

Conditions d'accès

Un entretien préalable (gratuit et sans engagement) est nécessaire avant de démarrer le bilan : il permet de valider votre démarche et d'élaborer un programme pédagogique adapté à vos besoins. Cet entretien est proposé sous 7 jours et sera réalisé de préférence en présentiel (à votre domicile ou à notre cabinet). Cet entretien peut être organisé en distanciel à votre demande. Dans ce cadre, un test sera réalisé en amont pour valider ou non sa faisabilité.

Durée

Le bilan est d'une durée totale de 24 heures : 24 heures d'accompagnement individuel avec une conseillère en face à face. Un temps de travail individuel et personnel sera également nécessaire en dehors des séances.

SYNTHESE PERSONNALISEE

Médée Consulting

VOTRE AVENIR
Mérite mieux
QUE LE HASARD

Le bilan de compétences "Exploration"

Modalités et délais d'accès
Après un rendez-vous préalable pour analyser vos besoins et construire votre parcours personnalisé, nous vous transmettons un devis. Dès que le devis est accepté,nous pouvons démarrer sous un délai de 14 jours. Nous vous adressons par mail une convention ainsi que le programme détaillé pour votre bilan de compétences (hors financement CPF).

Si vous souhaitez réaliser un bilan de compétences en distanciel :
La prestation du bilan de compétences peut se dérouler en distanciel si cette dernière est mieux adaptée à votre situation. Dans ce cadre, tous les échanges se font en visio-conférence. Il est donc indispensable d'avoir accès à une connexion internet stable ainsi qu'à un ordinateur. Un test sera effectué en amont pour valider ou non la possibilité de réaliser le bilan de compétences en distanciel.

Tarif
Cet accompagnement est au tarif de 2450 € net de taxes.

Méthodologie en 3 phases

1. **Phase préliminaire**

Cette phase a pour objet :
- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan ;

2. **Phase d'investigation**

Cette phase permet au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives ;

3. **Phase de conclusion**

Cette phase permet au bénéficiaire, par la voie d'entretiens personnalisés de :
- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;

Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

Médée Consulting

VOTRE AVENIR
Mérite mieux
QUE LE HASARD

Le bilan de compétences "Exploration"

Modalités pédagogiques, méthodes mobilisées, moyens et outils utilisés
L'accompagnement est assuré par une conseillère en bilan de compétences certifiée. Chaque séance se déroule en entretien individuel, en présentiel ou en visioconférence, et s'adapte au rythme et aux besoins de la personne accompagnée.

Supports utilisés :
- questionnaires d'intérêts, de motivation et de personnalités.
- liens et logiciels d'orientation pour explorer les métiers et les formations.
- recherches documentaires sur les métiers et les formations, (ROME, logiciel métiers)
- synthèse écrite.

Résultats et modalités d'évaluation
Le bilan de compétences se conclut par la co-rédaction d'une synthèse décrivant vos projets avec ses atouts, ses freins et le plan d'action à mettre en place. Vous bénéficiez d'une meilleure connaissance de soi au niveau de votre personnalité, de vos compétences, intérêts et des motivations qui orientent vos choix professionnels actuels et futurs.

Un suivi individuel et des points de situation réguliers sur l'atteinte des objectifs fixés Un questionnaire de satisfaction permettra de recueillir votre appréciation et de nourrir notre démarche d'amélioration continue.

Un entretien de suivi est positionné 6 mois après la remise de la synthèse pour réaliser un point sur votre projet et le cas échéant élaborer un nouveau plan d'action.

Médée Consulting – Cabinet d'accompagnement RH et bilans de compétences
Mme Eva LABORDE – 26 rue principale 52500 MONTESSON - Code APE : 7022Z
Mail : medeeconsulting@outlook.fr – Tel : 06.70.32.10.21 - SIRET : 900 593 757 00017
Organisme de formation enregistré sous le n°44520043952.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Médée Consulting

VOTRE AVENIR
Mérite mieux
QUE LE HASARD

Le bilan de compétences "Exploration"

Déontologie
En tant que centre de bilan de compétences nous respectons les règles suivantes:

- Respect du consentement du bénéficiaire à réaliser un bilan de compétences,
- Respect du secret professionnel, confidentialité de tous les échanges,
- Respect de la vie privée,
- Pas de communication des résultats à un tiers sauf accord express du bénéficiaire,
- Destruction des documents à l'issue du bilan sauf exception prévue par la législation.

Déontologie et confidentialité :
Toute communication du bilan de compétence est soumise à l'accord préalable du salarié. Si le bilan est réalisé à l'initiative du salarié dans le cadre du CPF, la démarche reste personnelle et l'employeur n'en sera aucunement informé.

Si le bilan est tripartite c'est-à-dire réalisé dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise, ou dans le cadre du congé de reclassement, cette dernière accompagne la démarche qui restera toutefois confidentielle. Ainsi, le prestataire ne peut pas communiquer les résultats détaillés et le document de synthèse à l'employeur sans l'accord du bénéficiaire.

Les prestataires doivent procéder à la destruction des documents élaborés pour la réalisation du bilan de compétences, dès le terme de l'action. Ces dispositions ne s'appliquent pas pendant un an au document de synthèse et aux documents faisant l'objet d'un accord écrit du bénéficiaire, fondé sur la nécessité d'un suivi de sa situation conformément à l'article R6313-7 du code du travail et au décret n°2018-1330 du 28 décembre 2018 - art. 2.

Déontologie et neutralité :
Les conseillers en bilan de compétences certifiés s'appuient sur des éléments mesurables. Sa posture de neutralité permet d'éviter les biais d'évaluation subjective, souvent à l'origine d'auto-satisfaction ou d'auto- dépréciation.

Médée Consulting – Cabinet d'accompagnement RH et bilans de compétences
Mme Eva LABORDE – 26 rue principale 52500 MONTESSON - Code APE : 7022Z
Mail : medeeconsulting@outlook.fr – Tel : 06.70.32.10.21 - SIRET : 900 593 757 00017
Organisme de formation enregistré sous le n°44520043952.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Médée Consulting

VOTRE AVENIR
Mérite mieux
QUE LE HASARD

Le bilan de compétences "Exploration"

Programme détaillé
Le bilan de compétences devra permettre au bénéficiaire de :

- Analyser sa motivation et intérêts professionnels et personnels,
- Identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles,
- Évaluer ses aptitudes cognitives et intellectuelles,
- Élaborer un projet professionnel en lien avec son profil général et l'environnement économique,
- Déterminer ses points d'appui en vue de son évolution professionnelle,
- Préparer les prochaines étapes de votre projet professionnel,
- Document de synthèse finale.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Les modalités (rythme, durée des séances, supports, outils de visioconférence) peuvent être adaptées selon les besoins de chacun. Pour toute demande d'adaptation, contactez la référente handicap : medeeconsulting@outlook.fr

Médée Consulting – Cabinet d'accompagnement RH et bilans de compétences
Mme Eva LABORDE – 26 rue principale 52500 MONTESSON - Code APE : 7022Z
Mail : medeeconsulting@outlook.fr – Tel : 06.70.32.10.21 - SIRET : 900 593 757 00017
Organisme de formation enregistré sous le n°44520043952.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat